



Info SIPAD DPD

Juin 2025

Informations et rappels pour une vision commune

RAPPEL : Erreur lors de l'orientation par le guichet d'accès

En cas de perception d'erreur lors de l'orientation par le guichet d'accès, vous ne pouvez pas modifier les informations vous-mêmes. Qu'il s'agisse de la priorité ou d'un autre élément, vous devez remplir le fichier « *Tableau de recension des problématiques perçues - liste d'attente – Nouveau* », disponible dans le répertoire suivant :

- N:\DPD\Soutien Clinique DPD\Système d'information clientèle

Toute modification sera effectuée par le guichet d'accès uniquement après confirmation qu'une erreur de saisie a bien été constatée.

RAPPEL : Réception d'un résumé de dossier (EXTERNE)

Lorsqu'un intervenant reçoit un résumé de dossier en format PDF provenant de l'externe, l'intervenant est autorisé à conserver uniquement les pages pertinentes pour la DPD, afin de ne déposer que celles-ci. Cela permet d'éviter le dépôt d'informations non liées à notre demande.

Procédure à suivre :

- Fichier / Imprimer;
- Choisir l'imprimante « *Microsoft Print to PDF* »;
- Choisir les pages que vous voulez garder;
- Cliquer sur « *Imprimer* » et un nouveau PDF sera généré.

